



Fédération Autonome de la Fonction Publique

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE RAPPORT SUR LES INÉGALITÉS DE RÉMUNÉRATION ET DE PARCOURS PROFESSIONNELS ENTRE FEMMES ET HOMMES DANS LA FONCTION PUBLIQUE TROUVE - ENFIN - SA PLACE DANS LE DÉBAT !

Il était prêt depuis le 27 décembre 2016, sa remise officielle au Premier ministre annoncée puis reportée à plusieurs reprises a finalement eu lieu le 8 mars dernier ... Le rapport de Madame Françoise Descamps-Crosnier « La force de l'égalité » (en ligne sur le site de la **FA**) a enfin fait l'objet d'une présentation détaillée le 5 avril dernier au ministère de la Fonction publique à l'occasion d'une réunion animée par Madame la ministre, en présence notamment du directeur de la Direction générale de l'Administration et de la Fonction publique (DGAFP), du sous-directeur de la Direction générale des Collectivités locales (DGCL), du directeur général du Conseil supérieur de la Fonction publique territoriale (CSFPT), et des organisations syndicales représentatives au Conseil commun de la Fonction publique (CCFP).

Pour mémoire, la **FA** avait été auditionnée par Madame Descamps-Crosnier le 26 septembre 2016.

Caroline Charruyer et Bruno Collignon représentaient la **FA-FP**.

À la suite des éléments mis en avant par Madame Descamps-Crosnier, éléments qui confirment les difficultés persistantes en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la Fonction publique, la **FA** est intervenue sur les points suivants :

- cette réunion était indispensable à nos yeux car ce rapport est un outil précieux pour la suite des travaux sur l'avenir de la Fonction publique, au même titre que les rapports présentés ces derniers mois par Messieurs Laurent (temps de travail), L'Horty (lutte contre les discriminations) et Rousselle (diversité)
- le sujet de l'égalité entre femmes et hommes est par définition complexe car, malgré la signature unanime (employeurs publics et organisations syndicales) du protocole du 8 mars 2013, de fortes inégalités persistent comme en témoignent les éléments du rapport « La force de l'égalité ».

L'application de « l'accord PPCR » n'a pas échappé à cette réalité puisque la revalorisation des grilles indiciaires des filières ou des corps féminisés (filière médico-sociale notamment) proposée par le gouvernement reste bien en-deçà des grilles se rapportant aux filières et corps masculinisés.

Nous avons rappelé à cette occasion que la **FA** a déposé systématiquement des amendements au CSFPT pour obtenir une véritable équité indiciaire entre ces différentes filières !



FA-FP

96 rue Blanche

75009 PARIS

Tel : 01 42 80 22 22

E-mail : contact@fa-fp.org

Site internet : <http://www.fa-fp.org>

- Nous souhaitons que soit mis en place le plus rapidement possible un comité dédié au suivi de l'application du protocole du 8 mars 2013 (recommandation numéro 36 du rapport)
- la déclinaison des recommandations par versant nous apparaît indispensable et nous avons souligné notre satisfaction concernant la prise en compte du « dossier ATSEM » par le gouvernement (première réunion sous l'égide de la DGCL le 29 mars dernier, audition des organisations syndicales représentatives par les inspections générales le 13 avril prochain).

En conclusion, nous avons insisté sur le fait que ce rapport apporte un éclairage factuel sur la situation de l'égalité professionnelle au sein de la Fonction publique et permettra certainement de relancer la dynamique liée au protocole du 8 mars 2013.

Autonome, progressiste, solidaire, à la **FA** un autre syndicalisme est possible !

Contacts Presse : Caroline Charruyer 06.76.12.35.04
Bruno Collignon 06.51.88.09.65